

EDITORIAL

Xavier Akhine
président de l'UNEF

Ils nous refont le coup!

Décidément, ils n'ont toujours pas digéré la dingante défaite que leur ont infligé un million de lycéens et d'étudiants, descendus dans la rue pour crier: «Halle à la sélection, retrait du projet Devaquet».

Sous le poids de cette marée jeune en colère, le gouvernement a cédé, Devaquet a démissionné et Chirac faisait les plus belles promesses de concertation au lendemain du mouvement.

Un an après, le bilan est sombre pour les étudiants et la fracture avec leurs aspirations et leurs revendications est grande.

Il y a pourtant eu les Etats généraux étudiants qui ont formulé des propositions pour l'avenir de l'enseignement. Mais Valade s'est bien gardé d'en tenir compte, cela aurait contrecarré ses plans.

Les carabins ont pourtant fait grève pendant deux mois en mai 1987, mais là encore Valade a préféré mépriser ces étudiants en médecine: il a fait voler son projet, dit «Barzach-Valade», de formation à deux vitesses.

Valade pensait alors avoir malé toute possibilité de mouvement. Il croyait pouvoir faire passer tous ses projets. Erreur! Dès la rentrée 87-88, la colère a grondé à nouveau face à la dégradation brutale de nos conditions de vie et d'études.

La cause en a été vite trouvée: l'asphyxie humaine des frais liés au désengagement de l'Etat. Des dizaines de milliers de lycéens et d'étudiants manifestent dans toute la France pour en finir avec la pénurie qui sert à justifier de nouvelles formes de sélection.

Ce mouvement est la preuve qu'aujourd'hui, étudiants et lycéens ne sont pas prêts à accepter ce qu'ils ont rejeté il y a un an...

Nous ne sommes pas dupes! Valade a fait passer ce budget 88 de misère et a refusé de recevoir les délégués étudiants à la suite de la nuit du 10 décembre parce qu'il veut avancer (et vite!) sur la voie de la déréglementation et du démantèlement du service public de l'enseignement supérieur.

C'est que 1992 approche. Le grand marché unique européen sera sans merci pour les recalés des filières d'élite ou des diplômés de seconde catégorie.

Non seulement Valade reprend Devaquet, mais il veut aller encore plus loin. Son projet sera déposé à la fin mars: c'est l'élitisme puissance 10. Il s'attaque à tout ce qui permet d'avoir des droits et des garanties dans notre formation.

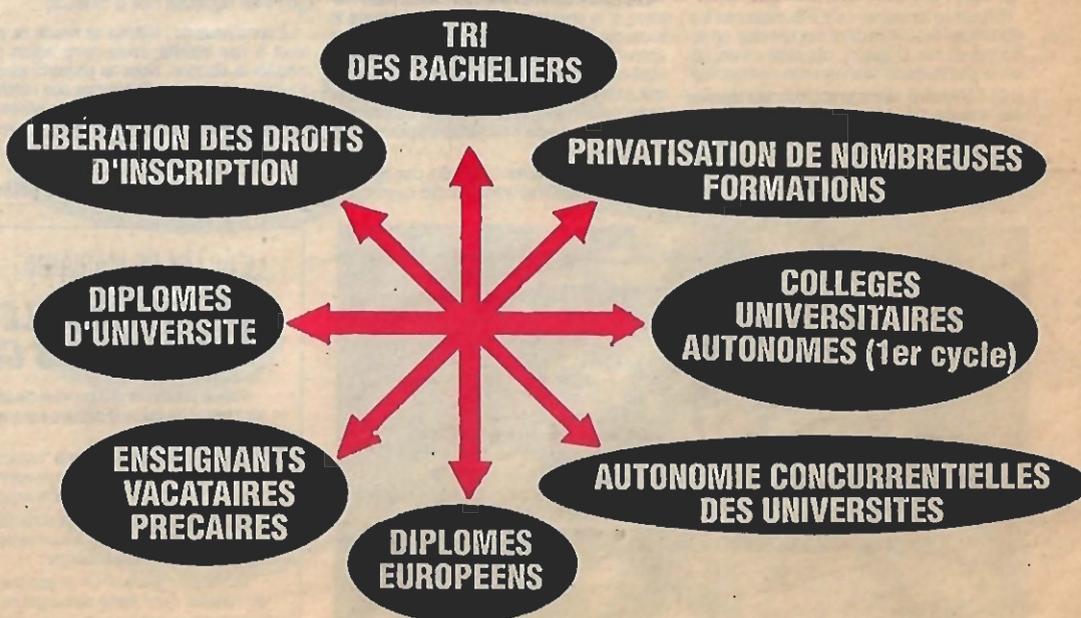
Valade se croit en position de force parce qu'il s'appuie sur un consensus entre les présidents d'université et les PDG des plus grandes entreprises. Mais sa commission des 70 «sages», à laquelle participaient un membre de l'UNI et de l'UNEFID, ça ce n'est pas de la concertation.

Il s'appuie sur un éventuel désintérêt des étudiants sur ces questions à deux mois des présidentielles.

Nous ne nous laisserons pas berner; nous ne nous en remettons pas à un quelconque sauveur qui sortirait des urnes. Le projet Valade menace dangereusement notre formation et notre avenir.

Il faut le mettre au échec tout de suite par la lutte et la mobilisation des étudiants dans leur tac ou leur IUT.

Nous avons déjà fait nos preuves. Pas questions de renoncer à nos revendications. Valade crashera comme son prédécesseur pourvu que chaque étudiant saisisse les dangers de son projet et se mette à agir. Etudier est un droit, pas un privilège.



DEVAQUET x VALADE = (ELITISME)¹⁰

Le retour en scène de Devaquet (digne auteur de «L'amibe et l'étudiant»), les conclusions scandaleuses du rapport Schwartz de juin 87 et de la commission des soixante-dix «sages», savamment «pluraliste» permettent à Valade de nous annoncer qu'un projet de loi, dès la fin mars, mettra un terme à la crise de l'Université. Quel terme?

IL EST NE LE DIVIN CONSENSUS

Eh oui, nous avions mal compris! Un peu plus d'un an après, la mise en échec par la très grande majorité des étudiants des principes et de l'application de l'élitisme, Valade serait l'interprète d'un large consensus.

De Schwartz et Chevènement (l'élitisme républicain) à Devaquet et les amibes, une seule solution: laisser les universités libres de

sélectionner parmi les bacheliers, de fixer le montant des frais d'études, de faire valoir leurs diplômes dans le cadre d'une concurrence entre universités d'où seuls les grands centres sortiraient vainqueurs. Les petites universités et les filières délaissées ou privatisées, accueilleraient les déchets.

Dans le cadre européen de 92, objet d'un consensus semblable, les centres d'élite sont déjà connus.

Nos petits génies étudieraient les sciences à Orsay, le droit à Assas, l'économie à Cologne...

collectivités locales. Leur objectif? Transformer le premier cycle en vaste «gare de triage» (selon les termes du rapport Lessourne) où les étudiants jugés inaptes à poursuivre leurs études seront orientés vers des «formations courtes à débouchés professionnels immédiats» (selon Valade). En somme, les TUC et les SIVP à bac+2!

Gageons que les moyens financiers des collèges ne seront pas les mêmes près des collectivités locales de Neuilly ou de Montcaux-les-Mines.

(ELITISME)¹⁰

Nous avons bien compris!

Pas question de marcher. Nous ne nous résignerons pas à abandonner la fac au bout de quelques mois ou de quelques années pour former des cohortes de TUC et de SIVP, pour vivre la galère à perpétuité.

Non, 10% de diplômés européens, des diplômés d'université de première classe, de seconde classe et de classe touristique, de vastes parkings de premier cycle bien à l'écart des centres d'excellence, des péages un peu partout et des laisser-passer sous forme de prêts bancaires (même à puces), cela ferait un drôle de paysage!

Après 1984 d'Orwel, on nous jouerait 1988 de Valade.

LE PROJET VALADE

Le ministre annonce un projet de loi permettant d'harmoniser les statuts de l'ensemble des universités: lui aussi a du mal à s'y retrouver, dans l'imbroglio actuel des universités qui tantôt appliquent la loi Faure, tantôt la loi Savary, tantôt un mélange des deux.

UN CADRE JURIDIQUE MINIMAL

Il sera défini, laissant libre chaque université de choisir ses statuts, de prendre toutes décisions utiles au plan financier, pédagogique et en matière

de contenu des diplômes. Voilà ainsi légalisés la libération des droits, des frais pédagogiques supplémentaires, d'UV à péages, les diplômes maison. Voici possible la privatisation des filières que l'Université asphyxiée ne peut assurer. N'ayons aucun souci, des gagneurs s'empresseront de les restructurer... notre clientèle peut les intéresser.

DES COLLEGES UNIVERSITAIRES DE PREMIER CYCLE

Ils seront coupés de l'Université, dont les charges seront en partie supportées par les

LE PROJET VALADE (SUITE)

L'EUROPE ETROITE

Un paysage que Valade verrait bien au niveau européen; et l'Europe, à la sauce qu'il nous propose, c'est encore et toujours l'élitisme: pour 10% des étudiants, il promet tout! Des bourses comme s'il en pleuvait, une formation dans les différents pays de la CEE... Le top niveau! Et les 90% autres? Mais les mêmes facs sans moyens, les labos de langues vétustes et surchargés, les ordinateurs rarissimes, les locaux insuffisants.

Pendant ce temps, bien sûr, il faut accueillir les «Erasmus» des autres pays; eux non plus, on ne leur refuse rien. D'ailleurs, dès cette année, on refuse des étudiants étrangers non-membres de la CEE (Africains, Marocains...) pour leur réserver des chambres en cité universitaire. Les expulsions d'étudiants africains ont déjà commencé.

En bien, non! Si les échanges entre étudiants du monde entier doivent se développer, c'est dans le cadre d'une vraie coopération. Erasmus, c'est

mettre sur la touche 90% des étudiants, c'est l'exclusion des étudiants étrangers qui s'aggrave.

LES PRETS BANCAIRES C'EST DU PIPEAU

Si Valade est décidé à nous faire payer une partie de notre formation, il reconnaît tout de même que nous n'en avons pas les moyens. Il nous propose donc, et d'autres avec lui (c'est à la mode) de recourir aux prêts bancaires. Naturellement, si la philanthropie devenait tout à coup le souci des banques (c'est ce que le ministre doit penser), chacun pourrait y aller de son emprunt. Mais ce n'est pas le cas. Quelle banque prêterait aux étudiants dont les parents ne pourront se porter caution pour plusieurs millions, avec quel salaire ceux qui seront exclus sans diplômes rembourseront-ils?

Les prêts bancaires, c'est du pipeau, c'est accroître encore la sélection sociale. La concerta-

tion bidon et les courbettes ont fait leurs preuves. Certains, en acceptant de jouer le jeu, cautionnent le consensus de l'élitisme: Jean-Claude Worms, trésorier de la MNEF et élu de l'UNEFID à Paris 6, en participant à la Commission des 70 «sages», Philippe Dariulat, discutant avec Valade du projet de loi au soir de la manifestation du 10 décembre 1987, court-circuitant au passage les élus des assemblées générales que le ministre refusait de recevoir.

Le projet Valade est très dangereux. Depuis plus ou moins longtemps, la plupart des universités s'efforcent de l'appliquer. En acceptant de voter des budgets très insuffisants, les conseils jouent le jeu de la sélection, l'exemple de Lyon II est significatif (voir ci-dessous).

Le consensus de l'élitisme se heurte de plein fouet à nos intérêts; seule notre action peut modifier la situation. Nous ne pouvons attendre d'aucun «sauveur» qu'il défende nos intérêts à notre place et nous savons que, tous ensemble, nous pouvons remporter de grandes victoires.

Valade ne doit pas déposer son projet!

Fred Geissmann

SELECTION = PRIVATISATION = VALADE

Psychomotricité: les psychomotriciens, dont le rôle est d'assurer la rééducation des enfants malades mentaux (entre autres), font partie de l'équipe soignante des hôpitaux. Ils exercent également en libéral. La formation dure trois ans, après le bac et un concours. C'est l'une des professions paramédicales. Il y a cinq ans les universités médicales assuraient cette formation en France. Aujourd'hui, seules cinq ont survécu. Dans le même temps, des écoles privées ont pris le relais et délivrent ce diplôme moyennant environ 20000 francs de droits par an.

A l'université, là en tout cas où les filières sont maintenues (à Paris 6-La Pitié par exemple) les droits d'inscriptions sont fixés à 3.000 francs: le financement des TD, cours... étant considéré comme devant être à la charge de ces étudiants.

A ceux-ci qui protestent auprès du directeur d'UER, une seule réponse est faite: vous avez encore de la chance, faites attention de ne pas trop vous plaindre, car vous représentez une charge pour l'université et nous pourrions supprimer la formation, il existe beaucoup d'écoles dans le privé!

C'est ça la concurrence et la privatisation!



Unanimes contre l'élitisme: les A.G. de novembre-décembre

LE BILLET DE MARIANNE

VALADE, INUTILE D'USER DE TES CHARMES !

Valade préconise des pour soi-disant résoudre les problèmes de l'université, alors que son fantasme est de la détruire en reconstruisant sur ses cendres l'EUROPE sifflé de ceux qui ont les moyens.

Les projets que sussurent le "consensus", les étudiants les connaissent, c'est pour s'y opposer qu'ils se sont magistralement élevés contre Devaquet, et pour exprimer haut et fort leur refus qu'ils étaient encore dans la rue en novembre 87.

Partout en France, dans les comités de luttés, les manifs, les comités de liaison, ils ont refusé que l'état asphyxie les universités, par un budget réservant seulement 0,43% du PIB à l'enseignement supérieur.

Du tic pour les facs! Un slogan que nous avions tout à coeur, tout comme l'exigence du transfert d'une partie du budget de l'armement à celui de l'enseignement supérieur.

L'UNEF était et est toujours partie prenante de ce combat pour refuser la sélection.

Non à une stagnation du budget qui favoriserait l'autonomie concurrentielle des facs, qui ouvrirait la porte à la sélection, tout plaçant d'impitance le «privé» guettant les formations «à reprendre».

DES PROMESSES... ET LES ACTES?

Les propositions d'augmentations des bourses et de constructions de cité-U que Valade a faites en janvier doivent devenir des réalités. Prenons-le au mot. Aux actes!

Valade, fais-nous confiance, nous lutterons pour construire l'université que nous voulons, assurant sa mission de service public, donnant à tous les bacheliers qui le désirent la formation de leur choix.

L'université ne deviendra par le dernier où l'on cause, réservé à l'élite bien argentée.

Marianne BOUCHERET

LE DUT EN TROIS ANS

C'est le projet examiné depuis plusieurs mois par l'Assemblée Générale des Directeurs d'IUT. Il prétend résoudre «les problèmes que pose la surcharge du cursus de formation actuel», et tenir compte «des conséquences de la signature de l'acte unique européen de 1992».

Il s'agit de former des «ingénieurs européens» compatibles avec les exigences de la CEE.

L'exemple de la troisième année d'IUT (facultative) à Clermont-Ferrand nous incite à la vigilance: cette troisième année se paie, et se paie fort cher (plus de 10 000 francs, à la charge des étudiants). On le voit, l'allongement de la durée de formation n'est pas assouvi de moyens supplémentaires, en terme d'aide-sociale par exemple, pour les individus amenés à vivre un an de plus leur condition d'étudiant.

Ce projet pose à nouveau le problème des équivalences entre l'université et les IUT. S'agirait-il, alors que monsieur Valade préconise le remplacement du premier cycle par des collèges universitaires autonomes, «gares de triage», de renforcer le caractère sélectif de l'admission en IUT, et par qui veut-il faire payer les frais engagés pour la troisième année?

Le fait que le projet européen ultra élitiste ERASMUS soit pris en référence nous incite à toute la prudence possible...

La commission formation

VALADE A LYON

PAS VALABLE !

La rentrée dernière n'a pas été facile pour l'université de Lyon II. Victime de l'asphyxie budgétaire, elle n'a pu faire face à une augmentation de 12 % du nombre de ses étudiants.

Le premier cycle de langues en a particulièrement souffert. Les étudiants désireux de prendre l'anglais comme deuxième langue se sont trouvés trop nombreux (!). Devant l'augmentation des demandes et l'insuffisance des capacités d'accueil et du nombre d'enseignants, le doyen de la fac a tout simplement décidé de fermer l'UV d'anglais, laissant aux étudiants le «choix» de s'inscrire ailleurs, là où il y aurait des places disponibles. Nombreux furent ceux qui, bon gré-mal gré, débutèrent une nouvelle langue...

Pour peillier l'oukase du doyen d'anglais, les autres départements, en particulier celui des langues romanes acceptèrent d'avoir des TD surchargés, avec une moyenne de cinquante étudiants par groupes.

Etudier une langue inconnue, que l'on n'a pas choisis et à cinquante par TD... merci Monsieur le Doyen.

Celui-ci, en bon adepte de Devaquet-Valade est certainement convaincu. Bien sûr, Monsieur le Doyen, il aurait fallu écouter Devaquet, il faut écouter Valade ! Et sélectionner dès l'inscription les individus en surnombre.

Bien sûr, Messieurs Devaquet-Valade, cela passera lorsque les étudiants en premiers cycles seront parqués dans des collèges universitaires autonomes, où le "bi" s'effectuera sans histoires.

TRIONS UN PEU

A propos de tri sans histoire, l'exemple suivant est significatif, toujours à Lyon II, sous prétexte encore de manque d'enseignants et de locaux, une centaine d'étudiants, spécialistes d'anglais (1ère langue), en première année de deug se sont vus refuser l'accès à leurs cours et TD, obligés de s'inscrire en dispense d'assiduité sur des listes d'attente à la suite d'un «TEST d'autoévaluation» pratiqué en début d'année...leur autoévaluation n'avait pas eu la moyenne!

LA VOILA, LA SELECTION DES INAPTES !

Ce n'est que devant la lutte des étudiants et l'embarquement du conseil que le doyen de la fac de langue dut accepter d'ouvrir de nouveaux TD. Victoires donc.

L'AUTOGESTION A LA VALADE

Mais voilà, il fallait aussi de nombreux profs. Et

naturellement, ce sont des vacataires sous-payés qui sont engagés ! comme le préconise Valade, pour éviter de payer des enseignants qualifiés, utilisons donc des étudiants de troisième cycle payés au lance-pierre pour faire la classe à leurs jeunes camarades... Avis aux ex-futurs profs, à l'université autogérée de Lyon II, on se fait les cours les uns, les autres, et bientôt certains feront les tables, d'autres les chaises...

Le ministre est bien gentil de nous laisser les bâtiments...quoique dans l'état où ils sont...

LE CONSENSUS

Si on les laisse faire, la rentrée prochaine sera joyeuse. Au nom du moindre mal, l'ensemble du corps enseignant de Lyon II se rallie aux thèses élitistes de Valade. L'idée de limiter les dérogations, de limiter les inscriptions, de sélectionner les meilleurs dès le début de la première année fait son chemin.

Le consensus entre les propositions de Chèvènement, de Schwartz, de Devaquet et de Valade est le pire ennemi des étudiants de Lyon II. NON, nous ne voulons pas de l'élitisme, NOUS NE VOULONS PAS DU PROJET VALADE!

Françoise, Lyon II

CITES U ET R.U.: LE KRACH !

DANS LES CITES U, ÇA BOUGE !

Janvier 1988 : Augmentation des loyers dans les CROUS DE VERSAILLES et D'ORLEANS.

Fin décembre-début janvier : Première Assemblée Générale des résidents à NANTERRE, ANTONY et ORLEANS. La rencontre d'une délégation étudiante avec le directeur du CROUS DE VERSAILLES met à jour la perspective d'une nouvelle série de hausses.

Courant janvier : les A.G se poursuivent et permettent aux résidents d'exprimer trois revendications prioritaires : blocage des loyers, construction de nouvelles Cités U et rénovation des cités actuelles, réengagement de l'Etat dans le financement des Oeuvres Universitaires.

4 février : les délégués des résidents auxquels s'est jointe une délégation du Bureau National de l'UNEF et du Bureau National de la FRUF, sont reçus par Mr. PERVOS, directeur du CNOUS. Ce dernier affirme son désaccord avec les mesures adoptées par les CROUS DE VERSAILLES et D'ORLEANS et s'engage à intervenir pour satisfaire les revendications des résidents.

17 et 18 février : les Assemblées Générales réunies à ANTONY et NANTERRE, votent la grève des loyers.

Fin février : l'appel des résidents de NANTERRE, demandant le réengagement financier de l'Etat dans les CROUS, commence à circuler dans plusieurs villes.

Il appartient désormais à tous les résidents de France de faire grandir la mobilisation pour que cesse la casse des Oeuvres Universitaires.

ATTENTION ! UN DEVAQUET PEUT EN CACHER UN AUTRE !

Application du décret Valade, baisse de la subvention de l'Etat aux œuvres universitaires, licenciements en chaîne des personnels ouvriers des CROUS, indifférence délibérée à l'égard de la dégradation des cités U : telles sont les composantes de la stratégie adoptée par le gouvernement pour saper les fondements de l'aide sociale étudiante.

Examinons la situation d'un peu plus près.

Deux CROUS décident la hausse des loyers des résidents ; c'est la mise en place d'une autonomie effective, chaque CROUS, pouvant dès lors, moduler ses tarifs sans tenir compte de la fourchette établie au niveau national. On retrouve ici la même logique que pour les droits d'inscription dans le projet Devaquet.

Les femmes de ménage et les techniciens disparaissent petit à petit dans les cités U, victimes des restrictions budgétaires et de leur statut précaire (contrat à durée déterminée).

Les conséquences de cette «évaporation» croissante sont désastreuses : à l'aube de l'an

2000, des étudiants sont privés d'eau, d'électricité ou de chauffage. Il n'est pas rare lorsqu'on loge à Nanterre ou à Antony, de se retrouver nez à nez avec une cohorte de cafards dans sa chambre. Enfin, l'achat de boules Quies est recommandé si l'on n'apprécie pas la douce mélodie des marteaux piqueurs en action sur le chantier voisin.

Ce ployable bilan est lié à la volonté du gouvernement, qui n'hésite pas à sacrifier les logements sociaux, au même titre que les formations de philosophie dans un souci de rentabilité.

La prolifération des kiosques et chaînes à supplément dans les restos U, constitue un moyen efficace de livrer la gestion des repas servis aux étudiants, à des organismes extérieurs aux œuvres : c'est l'application du décret Valade qui ouvre la voie à la privatisation des CROUS.

De surcroît, l'étudiant moyen, affamé et bousculé par le temps, choisira de régler en espèces sa pizza ou ses crêpes, plutôt que d'échanger son

ticket contre l'infâme tambouille qu'on lui propose généreusement sur la «chaîne principale».

Quelle autabain pour des commerçants peu scrupuleux, mais soucieux d'arrondir leurs fins de mois, en profitant du créneau abandonné par les CROUS!

Cependant, il y a plus grave : les revenus des étudiants les plus défavorisés s'amenuisent comme une peau de chagrin, le montant dérisoire des bourses octroyées par l'Etat ne leur permet pas de faire face à l'augmentation vertigineuse de leurs frais d'études et de leurs dépenses matérielles.

Le ministre Valade avait, lui-même, pris acte de cette insuffisance, au cours de sa déclaration du 7 janvier, sans pour autant concrétiser les promesses qu'il avait alors faites.

Ces multiples attaques orchestrées par le gouvernement contre l'aide sociale étudiante s'inscrivent dans un processus d'exclusion des étudiants les plus démunis, privés de leur droit aux études pour cause d'asphyxie budgétaire.

Par ailleurs, l'accumulation des tensions quotidiennes qui pèsent sur les étudiants crée toutes les conditions de l'échec et de l'abandon à l'université : pris dans un engrenage d'isolement, de concurrence et de précarité, les moins endurants sont éliminés, sans même avoir pu faire la démonstration de leurs capacités réelles.

La sélection sociale trouve son champ d'expression, suprême paradoxe, au sein des œuvres universitaires, dont la mission initiale est totalement dévoyée.

Des étudiants au second du projet CROUS croupront dans de véritables bidonvilles modernes : telle risque d'être la physionomie des œuvres dans quelques années.

L'abandon de la notion de service public, depuis toujours attachée à l'aide sociale étudiante, est au bout du parcours.

Dans le même temps, la disparition progressive des cités U, lieu essentiel d'émergence et de développement de la conscience collective étudiante, aurait pour conséquence d'accroître la fragmentation de la communauté des étudiants. La solidarité serait ainsi sacrifiée sur l'autel de l'individualisme et de la concurrence.

Toutes ces analyses aboutissent au même combat : la politique du gouvernement, pour ce qui concerne les CROUS et l'aide sociale, rejoint sa stratégie générale à l'égard de l'enseignement supérieur. L'abandon des œuvres universitaires, comme la mise en application du projet Valade, relèvent de la même logique élitiste et du même souci d'adapter l'Université aux exigences des entreprises.

Jean-François COURTILLE

RECETTE

- Vous prenez un étudiant du Projet ERASMUS,
- Vous lui construisez une cité U. de luxe, ou vous rénovez une Cité existante,
- Vous "purgez" la Cité U. des étudiants normaux (la masse grouillante),
- Vous lui faites payer 1200 F. par mois (avec APL possible),
- Vous lui faites prendre un emprunt bancaire,
- Vous obtenez l'étudiant d'élite modèle, triqué, bien logé, bien nourri, bien coté.

Vous venez d'appliquer la recette VALADE-EUROPE-CHIRAC-92 de la Sélection Mérito-Sociale !

FINANCER L'UNIVERSITE

Les budgets d'universités se volent actuellement. Dans de nombreux cas, les étudiants refusent d'être condamnés à un an de plus de précarité.

Depuis le retrait du projet Devaquet, de très nombreux étudiants réclament la convocation d'un collectif budgétaire, pour permettre aux universités de fonctionner normalement, en exigeant que les conseils d'université votent contre leurs budgets de misère, demandons qu'avant la fin de l'année, le collectif budgétaire soit réuni.

Il faut savoir que la conférence des Présidents d'universités (qui regroupent tous les présidents) a voté à l'unanimité une motion réclamant un collectif budgétaire.

Les conseils d'universités de Jussieu, Li-moges, de Paris X Nanterre, ont d'ores et déjà refusé leurs budgets sous la pression des étudiants (pétition, conseils envahis...)

Notre action résolue permet aux enseignants s'élevant dans les conseils de prendre conscience davantage de l'insuffisance des budgets et ainsi, de voter contre comme nos élus.

L'Etat doit financer nos universités.

QUELQUES DONNEES CONCRETES

LE BUDGET 1988

Subvention de l'Etat au CNOUS (Conseil National des Oeuvres Universitaires et Scolaires) = 28 millions de francs.

Subvention de l'Etat pour chaque chambre en cité U = -16.30 %

Sources de financement des œuvres : Etat (subvention diverses) = 40 % environ
Ressources propres (Contribution financière des étudiants et intervention des fonds privés) = 60 %

Déclaration de PREVOS, directeur du CNOUS, aux délégués des résidents en grève (4 février) : "10 francs nous paraît l'assiette minimum du ticket de restaurant universitaire".

En 1987, 256.000 demandes d'admission en cité U ont été effectuées pour 110.000 chambres disponibles.

Extrait du décret VALADE sur les CROUS, paru au JO le 6 mars 1987 :

ARTICLE 10 : Les ressources du CNOUS comprennent :

- 1°) les subventions et les contributions de personnes morales de droit public ou privé.
- 2°) les versements et contributions des étudiants.
- 3°) les dons et legs.
- 4°) les droits, revenus, recettes et tout autre produit autorisé par la loi.

Arrêté du 22 août 1986 : dévalorisation des aides personnalisées au logement.

35 chambres ont été fermées à la cité U de Nanterre au cours de ces dernières années. Motif : insalubrité.

Pendant ce temps, un commissariat de police flamant neuf, s'est édifié sur les lieux des anciens bâtiments de la cité U d'Antony.

Fin janvier 1988 : les versements des bourses n'ont pas encore tous été effectués.



PROPOSER AUTRE CHOSE...

— Blocage des loyers dans tous les CROUS

— Construction de cités nouvelles et rénovation des cités actuelles

— Révalorisation du montant et du taux des bourses

— Réengagement de l'Etat dans le financement des œuvres universitaires pour préserver l'indépendance des œuvres dans le cadre de leur mission de service public

LES PIERRES DE LA LIBERTE

Depuis trois mois, le soulèvement des Palestiniens des territoires occupés se heurte à une répression sanglante. Pour l'UNEF, Frédérique Lebrun est allée enquêter sur place. Un témoignage qui ne laisse pas indifférent.

Il est difficile de résumer en quelques lignes une mission d'une semaine dans un pays vers lequel se penche chaque jour l'actualité.

Organisée par l'Union Nationale des Etudiants du Royaume Uni et la GUPS (Union Générale des Etudiants Palestiniens), cette mission s'est déroulée du 10 au 18 février 1984, et comprenait des délégations de huit pays d'Europe de l'Ouest (Grande-Bretagne, Hollande, Finlande, Suisse, France, Irlande, Suède, Danemark). Elle avait pour objectif de dresser un état des lieux de la situation dans les territoires occupés.

Parl difficile à tenir à cause du peu de temps qui nous était imparti, mais séjour riche et intéressant chargé de rencontres en tous genres, éprouvant parfois, porteur d'espoir de toute façon.

DU COTE DES LANCEURS DE PIERRES

Nous avons rencontré des organisations palestiniennes de juristes, d'écrivains, de femmes, d'étudiants, de syndicats, de médecins, de jeunes, des enfants, ainsi que des organisations israéliennes opposées à l'occupation.

Nous avons toujours entendu le même discours, reconnu la même détermination, écouté les mêmes revendications.

Partout, des plus jeunes aux plus âgés des Palestiniens, à travers toutes les couches socio-professionnelles, toutes les classes sociales, toutes les formations politiques, les mêmes exigences s'exprimaient: celles de la paix, de la fin de l'occupation, de l'autodétermination du peuple palestinien, de son droit à un Etat indépendant.

Nous avons retrouvé l'unité du discours dans l'action des Palestiniens: grève des commerçants qui n'ouvrent que trois heures par jour dans chaque ville, journées de grèves générales, appelées «jours de colère» où aucun Palestinien ne se rend au travail, ni dans les territoires occupés, ni en Israël, et cela, au risque de se faire licencier (il faut d'ailleurs préciser que plus de deux mille Palestiniens se sont déjà fait licencier depuis le début du soulèvement).

Rajoutons à cela, les manifestations-démonstrations où les jeunes Palestiniens, armés de pierres harcelaient les soldats ombrageant les territoires occupés.

Chaque matin se soldait par un cortège de blessés, parfois de morts, mais renforcé à tel point la détermination des vivants, qu'il est possible de dire aujourd'hui que le soulèvement a atteint son point de non-retour. Les «enfants de l'occupation», comme on appelle là-bas les générations de jeunes qui, nés après 1967, n'ont vécu que la dure réalité des camps et de la soumission à l'occupation, ne laisseront pas tomber.

Ils ont donné un second souffle à la résistance palestinienne et la façon dont sont peuplés les hôpitaux maintenant prouve qu'ils sont prêts à tous les sacrifices.

La visite de trois hôpitaux a fortement marqué tous les membres de la mission.

LA BARBARIE

Sans parler des statistiques données par les médecins, et qui montrent que depuis le début du soulèvement, les hôpitaux se transforment en salles d'urgences permanentes, accueillant des centaines de blessés par semaine, chaque malade rencontré démontrait une nouvelle fois la barbarie dont sont capables les soldats israéliens.

Que penser devant cet enfant de six ans sur lequel un soldat a renversé une marmite où bouillait de la nourriture?

Que penser devant ce jeune lanceur de pierres sur lequel les colons se sont acharnés?

Dire cela, parler des cas rencontrés, n'est pas faire du sentimentalisme. Actuellement, en Israël un journal risque d'être interdit pour justement avoir publié des témoignages qui discréditent l'armée israélienne, et avec elle, le gouvernement israélien devant le monde entier.

La censure frappe partout, haut et fort, interdisant certains journaux dans les territoires occupés, soumettant à une lecture préalable de tous leurs articles, les journaux arabes ou israéliens, jugés subversifs, surveillant les parutions des écrivains et des poètes palestiniens. Nombre d'entre eux font d'ailleurs l'objet de poursuites, sont arrêtés, sans motif invoqué, détenus sans procès, gardés six mois en détention administrative, parfois expulsés, c'est-à-dire, bannis du pays où ils sont nés.

Terribles sont aussi les conditions de vie dans les camps que nous avons visités. Surpeuplés, n'offrant pas, pour certains, les structures élémentaires pour vivre décemment, certains n'étant dotés que d'une ou deux écoles pour dix mille à vingt mille enfants, soumis constamment à la surveillance de l'armée israélienne, et subissant parfois ses raids...

Des familles de douze ou quinze personnes, parfois davantage, y vivent dans des baraquas de deux pièces, avec comme seul toit, de la tôle ondulée.

L'ESPOIR

Dans ces camps, mais aussi dans les villes, dans les villages, la population a décidé de se rebeller. A chaque passage d'une patrouille, les jeunes, les enfants, se saisissent de pierres. Les plus âgés déploient toute leur énergie contre l'armée d'occupation, tandis que les femmes et les plus jeunes surveillent les différentes issues des artères, et orientent leur soutien à l'OLP et leur refus de l'occupation.

Ainsi, le mouvement auquel on assiste depuis plus de deux mois, est devenu plus organisé.

Des «comités populaires unis pour le soulèvement» comme on les appelle, coordonnent les manifestations, diffusent secrètement des tracts sur les voitures, par les vasistas, des maisons, où ils émettent des recommandations pour se protéger des moyens de répression

utilisés par l'armée. Dans une unité sociale, une unité de générations, avec une unité politique totale, le mouvement a acquis, c'est certain, un caractère de durabilité et de détermination inégalés.

La revendication principale dont il est porteur c'est la nécessité de parvenir à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les territoires occupés, par le biais d'une solution politique. Pour y parvenir, cette revendication a besoin d'être reprise par l'ensemble des peuples et des Etats du monde, particulièrement en Europe Occidentale.

Chaque initiative politique allant dans le sens de la convocation d'une conférence internationale de paix, incluant l'O.L.P. comme seul représentant légitime du peuple palestinien, aidé au règlement durable de la question palestinienne.

En ce qui concerne le rôle que peut jouer la France dans cette voie, tout dépendra de la mobilisation de son peuple et de sa jeunesse pour faire grandir cette exigence.

Non à la répression!

Fais signer autour de toi la pétition nationale.

Frédérique Lebrun



Le drapeau palestinien flotte sur les territoires occupés. Ils tiendront bon!

JEAN-PHILIPPE CASABONNE

Jean-Philippe Casabonne est né à Pau. Il a 29 ans. Il étudie la sociologie à Bordeaux.

Un jour, il y rencontre un couple de réfugiés basques espagnols avec qui il sympathise et qui lui propose de passer ses vacances à Torremolinos en Andalousie, ils pourront peut-être le voir.

Juillet. Les vacances sont là. Jean-Philippe s'installe à Torremolinos. Le 6, on frappe à sa porte. Il est arrêté. La Guardia civil l'embarque violemment dans une voiture, direction Madrid. Six cents kilomètres avec le canon d'un revolver sur la tempe. Durant cinq jours, il est gardé au secret.

Les interrogatoires musclés se succèdent. C'est ainsi qu'il apprend, enfin, qu'il est accusé d'appartenir à l'E.T.A., puisque son adresse a été trouvée sur un couple de Basques espagnols arrêtés le 5 juillet à Saragosse, sous le même chef d'accusation.

Sa famille, que la police n'avait pas prévenue, est informée par un journaliste désirant une interview. Au plus vite, elle contacte des avocats. Maître Blanco se charge finalement de l'affaire. A chacune de ses démarches, le chef d'accusation ne cesse de diminuer: d'abord accusé d'être le chef d'un commando armé de l'ETA pour l'Andalousie, puis d'appartenance à bande armée, et finalement de complicité avec bande armée. Maître Blanco est formel: «le dossier est vide».

Pourtant, cela est insuffisant, puisque la loi du 24 décembre 1984, dite «loi anti-terrorisme», en vigueur en Espagne, permet de multiplier les arrestations, les emprisonnements, sans aucun discernement, sur seul soupçon d'appartenance à une organisation terroriste.

D'ailleurs, il est inconnu des services français. Il est inadmissible qu'un étudiant soit enlevé par la police, en Espagne ou ailleurs, sans que sa famille en soit informée, sans aucune preuve de quoi que ce soit.

Nous exigeons sa libération avec les comités de soutien qui se sont créés à Toulouse, ou encore dans les Hautes-Pyrénées.

L'UNEF ne peut que soutenir toutes les initiatives visant à la libération immédiate de Jean-Philippe CASABONNE. C'est pourquoi, l'UNEF fait circuler une pétition nationale et appelle tous les étudiants à former et à participer à des comités de libération dans toutes les facultés, dans le but de relayer au niveau national, les initiatives déjà en place.

**DONNE DU PUNCH
AU MOUVEMENT ETUDIANT!
ADHERE A L'UNEF!**

Nom et prénom: _____

Adresse et tél.: _____

Université: _____

UER _____ Année: _____

COTISATION: 50 F

UNEF, 52, rue Edouard Pailleron, 75019 Paris, tél. 42.45.84.84

PAGE 4

MONORY VEUT ETOUFFER L'UNEF!

REAGISSONS!

**Souscription nationale
pour le financement de l'UNEF**

La subvention nationale de l'UNEF réduite de moitié cette année par le Ministère. Plus que jamais, l'UNEF n'a d'autres ressources financières que celles des étudiants.

20 F 50 F 100 F ... F

Chèques à l'ordre de l'UNEF: 52, r. Edouard Pailleron, 75019 Paris